MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 21 MARS 2023 à CARENTAN-LES-MARAIS (Saint-Hilaire-Petitville)

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

CS 2023/56 Finances locales — Décisions budgétaires — Budget et compte — Projets autonomes — Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 21 mars 2023 à Carentanles-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la vice-présidence de Patrick THOMINES.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 13 mars 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Marianne **ROZET**, Pierre **VOGT** (pourvoir d'Antoine JEAN)

Pour les conseillers départementaux

Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (pourvoirs de Christelle CASTELEIN et Martine LEMOINE), Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE (pouvoir de Jean MORIN), Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Yves HUET (Gonfreville), Sylvain LEREDDE (Rampan), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Aurélien MARION (Appeville), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – pouvoir de Christophe FOSSEY), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Stéphanie MAUBÉ), Gérard TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Jean-Louis HARDY (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZE, Pascal MARIE, Florence MAZIER. Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Françoise LEROSSIGNOL (démission), Jean MORIN Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez - démission), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Céline VAQUEZ (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche), Antoine **AUBRY** (Président du Syndicat de la Vire)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, Nicolas FILLOL, Arnaud FEREY

Nombre de votants :31 membres + 6 pouvoirs Soit un quorum de 37 membres sur 58

CS 2023/56 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et compte – Projets autonomes – Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

Code budgétaire PAP : P3102_RNB_PDG (2/2)

1. Projet d'aménagement d'accueil du public de la réserve naturelle nationale de beauguillot

Le Parc est maître d'ouvrage du projet d'aménagement, mis en œuvre en 2022 et qui comprend trois axes :

- l'ouverture au public d'un axe de randonnée traversant la RNN du Nord (plage d'Utah Beach) au Sud (parking actuel) ;
- l'arasement d'une partie de la digue en terre le long du chemin du polder actuel pour reconnecter les prairies Nord et Sud ;
- la création d'un nouvel observatoire panoramique sur le chemin du polder et la création d'un observatoire donnant sur la baie des Veys et les phoques, au Sud de la RNN.

En 2022, le cheminement a été créé, des digues arasées et l'observatoire « phoques » installé. Des travaux d'accès et l'aménagement de l'observatoire principal doivent être réalisés en 2023.

Le montant T.T.C. de ces travaux est de 438 969,12 € (montant total des dépenses 2022/2023 : 701 788 € T.T.C.).

Les recettes restant à percevoir sont d'un montant total de 475 653,60 € (RNF 27 000 €, Conseil départemental de la Manche 80 000 €, État/Région 361 653,60 €).

Des travaux de terrassement complémentaires sont prévus, hors marché de travaux d'aménagement.

Dépenses de d'investissement 2023		Recettes d'investissement 2023	
2314 — Constructions sur sol d'autrui	4 668,00 €	Budget de structure	4 668,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			4 668,00 €

2- ENTRETIEN ESPACES NATURELS DE BEAUGUILLOT

Des actions seront mises en œuvre, via des commandes directes comme :

- le suivi des coques pour un montant de 6 500 €, financé par la DREAL (via le pôle Mer et Littoral) ;
- des travaux de réfection d'un passage busé pour un montant de 3 600 €, financé par le Conservatoire du Littoral.



Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20230321-DELIB CS2023_56-DE Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception préfecture : 17/04/2023

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le vice-président à signer tous les documents y afférents. **ADOPTÉ à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 13 avril 2023

Patrick THOMINES, Vice-président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ront TOuve - BP 137
Sain Come-du-Mont
50500 CARENTAN LES-MARAIS
Tel. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

